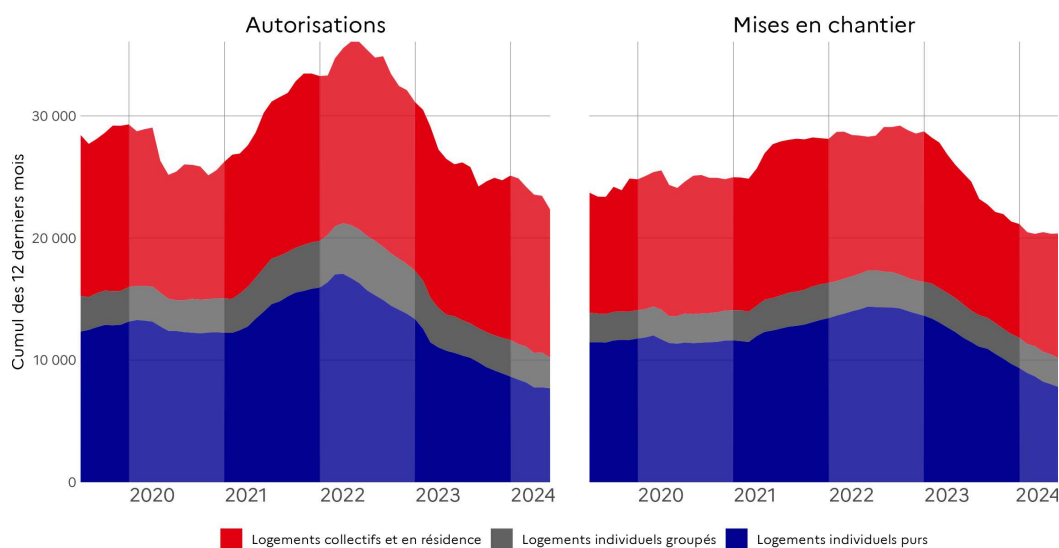


La construction mensuelle de logements neufs (Sitadel)

Mai 2024 : la chute des permis se poursuit,
les mises en chantier stagnent à un bas niveau

Construction de logements neufs en Pays de la Loire



Source : SDES - Sit@del2 (estimations à fin mai 2024)

La construction de logements neufs est toujours fortement déprimée. Dans les Pays de la Loire, elle est marquée, en cumul annuel, par la baisse des permis de construire et des mises en chantier depuis respectivement vingt et dix-sept mois. La crise, observée également dans les autres régions de métropole, est multifactorielle : le ralentissement économique, la hausse du prix des matériaux, la pénurie de main d'œuvre, le durcissement de l'accès au crédit, l'objectif « zéro artificialisation nette » y contribuent.

Entre juin 2023 et mai 2024, 22 300 logements ont été autorisés à la construction dans la région. Ce volume est en baisse de 14 % par rapport aux douze mois précédents. Un recul légèrement supérieur (- 16 %) a été enregistré au niveau national. Ces 22 300 logements autorisés constituent le cumul annuel le plus bas depuis neuf ans.

Le recul des délivrances de permis a été observé dans quatre départements de la région. Il a été relativement proche de la moyenne régionale en Loire-Atlantique (- 16 %), en Mayenne (- 8 %) et en Vendée (- 18 %) mais beaucoup plus marqué dans la Sarthe (- 40 %). Le Maine-et-Loire s'est distingué avec une croissance de 5 %.

La baisse des permis a principalement concerné les logements individuels : - 27 % pour les maisons individuelles pures et - 16 % pour les maisons individuelles groupées. Les permis de logements collectifs se sont tassés de 3 %. Leur part s'est élevée à 54 %. C'est six points de plus qu'il y a un an et douze points de plus qu'il y a deux ans.

De juin 2023 à mai 2024, 20 400 logements ont été mis en chantier dans les Pays de la Loire. Ce volume s'est stabilisé depuis le début d'année mais est en chute de 19 % par rapport aux douze mois précédents. En France, la baisse a été un peu plus importante (- 22 %). Les replis enregistrés dans le Maine-et-Loire et la Sarthe (respectivement - 1 % et - 4 %) ont été nettement plus faibles que dans les autres départements de la région (supérieurs à - 20 %).